



L'année 1940 en Nouvelle-Calédonie

Problématique : Qu'est-ce qui amène les Néo-Calédoniens à rallier la France Libre du Général de Gaulle qui défend les valeurs de la République ?
Comment se traduit cet engagement ?

- Cette séance intervenant généralement en toute fin d'année, le choix a été fait de centrer les différentes mises en activité autour de l'exercice d'analyse/étude critique de documents afin de vérifier les acquis des élèves.
- Activité 1 : la classe est divisée en 3 groupes. Chaque élève, en fonction de son groupe doit travailler sur une des trois fiches d'activités.
- Compte tenu du temps imparti, on ne demande pas aux élèves de rédiger l'ensemble de l'analyse mais plutôt de se concentrer spécifiquement sur l'introduction (présentation du contexte, des documents et de la problématique) et sur les « idées forces » contenues dans chacune des fiches.
- Le professeur passe ensuite dans les rangs et rappelle les éléments importants de méthodologie.
- Au fur et à mesure de l'avancée des travaux, les élèves sont invités à venir au tableau compléter un tableau récapitulatif (voir Activité 2) des connaissances contenues dans les documents étudiés.
- S'ensuit un cours dialogué sur base d'un power point durant lequel le professeur (cours dialogué) complète et affine les informations provenant des documents étudiés par les élèves. Ces derniers complètent ainsi progressivement le tableau.
- Activité 3 : réaliser et rédiger une synthèse, soit en classe soit en devoir maison.

RALLIEMENT

Comité Néo-Calédonien
Pour aider à la libération de la France

**Appel à tous les Calédoniens
Qui veulent une France Libre**

Il fait appel à tous les dévouements et à toutes les générosités.

La France est envahie, dominée par un ennemi (...), un armistice qui laisse planer sur le sort de la Patrie de terribles menaces (...) : des avertissements non déguisés sur le sort qui nous est réservé, les vexations, les privations, les souffrances déjà imposées au peuple français permettent d'imaginer ce que sera la paix si nous sommes définitivement vaincus : un asservissement total, le démembrement de la France, la confiscation de ses colonies.

Il n'est pas de Français qui puisse vouloir ou accepter ceci.

Si la France désarmée et envahie est privée de tout moyen de résister, il reste ailleurs des forces libres qui peuvent et qui veulent la défendre.

Notre devoir est de les aider, et c'est pour cela que nous nous adressons à vous, Calédoniens, dont nous savons l'ardent patriotisme (...).

La Patrie est en danger. Elle l'était avant l'Armistice ; elle l'est plus encore à présent.

Prodiguez-lui vos secours. (...)

Joignez-vous donc à nous sans distinction d'opinions. Nous nous sommes groupés non pour faire triompher un parti mais pour sauver notre pays en aidant ceux qui luttent pour lui rendre la liberté. (...)

Soyez donc généreux, vous aurez bien mérité de la Patrie.

(...)

Pour le Comité
Le Président P JEANNIN

Alors que le gouverneur Pélicier décide de rester fidèle au gouvernement de Pétain, il est suivi sur cette voie par une minorité de Néo-Calédoniens qui publient régulièrement des articles dans la presse au cours de l'année 1940.

Notre sort se stabilisera jusqu'à la signature de la paix dans la légalité, c'est-à-dire dans l'obéissance entière au gouvernement français. Je dis : entière, car c'est une belle illusion de croire qu'on peut obéir à moitié. Espérons cependant que certaines tolérances tant de la part du gouvernement français que du gouvernement britannique, faciliteront notre vie économique. La première devra fermer les yeux, autant que le lui permettra Hitler, sur les produits que nous livrons à l'Australie et l'autre sur les quelques vivres qu'elle nous délivre en échange.

Agricola

Source : tribune libre intitulée *Vue objective de la situation en Nouvelle-Calédonie dans la guerre actuelle*, La France Australe, 14 septembre 1940.

Document 2 : une autre vision de l'attachement à la France, une proclamation des Vichystes calédoniens

Consigne : Après avoir replacé les documents dans leur contexte, montrez qu'ils traduisent les points de vue opposés en Nouvelle-Calédonie entre les mois de juin et septembre 1940.

Document 1 : article de *La France australe*, publié le mercredi 11 septembre 1940

Dès juin 1940, différents comités patriotiques favorables à De Gaulle se forment en Nouvelle-Calédonie. Début septembre, un seul comité présidé par Michel Vergès est créé : **le Comité de Gaulle (source manuel adapté 1^{ères})**



À l'annonce de l'arrivée du gouverneur Henri Sautot, l'envoyé du général de Gaulle qui a pour mission de rallier les colonies françaises du Pacifique à la France Libre, des centaines de broussards quittent l'intérieur de la Nouvelle-Calédonie, le 18 septembre au soir, pour se diriger vers Nouméa afin d'appuyer son débarquement. La population nouméenne est également invitée à se masser dans les rues dès le matin du 19 septembre.

Source : collection Viale

Document 3 : le défilé des Broussards dans Nouméa, le 19 septembre 1940

Calédoniens,

Je suis venu vers vous envoyé par le Général de Gaulle avec les pleins pouvoirs afin de vous aider à réaliser sans tarder le ralliement de la Nouvelle-Calédonie à la France Libre selon le vœu presque unanime de la population de Nouméa et de l'intérieur de l'île.

Vous avez compris, en effet, que le vrai patriotisme et que la discipline ne consistent pas, comme une certaine propagande a tenté de vous le faire croire, à rester l'arme aux pieds en attendant de la bonne volonté d'Hitler la libération de notre Patrie. Le vrai patriotisme et la discipline veulent au contraire que les Français qui jouissent encore de leur liberté et de leur indépendance se groupent aux côtés de nos amis britanniques pour assurer la Victoire de la Liberté.

La France métropolitaine de 40 millions d'habitants a été vaincue, c'est entendu, mais son Empire colonial de soixante millions d'âmes est intact avec toutes ses forces économiques et militaires. C'est lui, cet Empire, qui doit sauver la Patrie momentanément écrasée sous la botte allemande ; assommé lui-même par la défaite, pour nous encore inexplicée, de la France métropolitaine, cet Empire se relève, se relève, veut réagir et se battre.

La Nouvelle-Calédonie était jusqu'à ce jour le seul des territoires coloniaux du Pacifique dont les dirigeants, étouffant le vœu de la population, n'avaient pas encore rallié la cause sacrée du Grand Patriote Français, le Général de Gaulle, qui s'est fait l'animateur de la résistance française et qui apparaît d'ores et déjà comme le futur Libérateur de la Patrie.

Calédoniens, du fait de votre jonction aux Nouvelles-Hébrides, la première ralliée de toutes les administrations coloniales françaises, à Tahiti où vient d'être fait le geste libérateur, toutes les terres du Pacifique, où flottent nos trois couleurs formeront ainsi un bastion unique où viendront se briser toutes les tentatives de l'ennemi.

Calédoniens, exigez que vos fils prennent place dans les armées du Général de Gaulle et qu'ils soient présents le Jour de la Victoire Libératrice.

Vive la France,
Vive l'Angleterre,
Vive la Nouvelle-Calédonie Libre.

Henri Sautot, Premier gouverneur de la France Libre en Nouvelle-Calédonie.

Source : Henri Sautot, *Grandeur et décadence du Gaullisme dans le Pacifique*, F. W. Cheshire, Melbourne et Londres, 1949, pp. 45-46

Document 4 : extrait de la proclamation d'Henri Sautot, le 19 septembre 1940

Consigne :

Après avoir présenté les documents et insisté sur leur contexte, montrez que les Calédoniens s'engagent avec enthousiasme pour défendre la République.

À Lifou, pour le district de Loëssi (chefferie Boula), la déclaration de la guerre à l'Allemagne fut faite concrètement par le régent Boula Tait tenant par la main le jeune Henri Boula, grand chef de sang, en présence du Résident, le médecin-capitaine Rioux et du porte parole du Général de Gaulle. La cérémonie fut conforme à la coutume et elle eut lieu sur l'esplanade de la chefferie devant tous les membres de la société autochtone rassemblée, chacun selon son rang de dignité et d'autorité : petit chefs (chef de village), chefs de clans (des gens de la terre et des gens de la mer) hommes debout et femmes à croupetons. Une longue sagaie, enfumée dans la case ancestrale, était plantée avec, en tête, des tresses de paille terminées par des nœuds. Autant que de petites chefferies, avec une tresse plus longue pour la grande chefferie. Après ouverture de la cérémonie par le représentant du grand chef, les orateurs de tradition prirent la parole au nom de chaque petit chef, celui-ci marquant son adhésion en arrachant le nœud correspondant à son village. Le dernier à faire parler son représentant et à arracher le nœud correspondant fut le grand chef qui marqua ainsi sa décision, parlant au nom de tous ses sujets de Loëssi, de se considérer en guerre avec les ennemis de la Mère-Patrie. Un bougna marquant la solidarité sociale eut ensuite lieu, après dépôt des offrandes par toutes les familles. Reprenant ensuite son bâton de pèlerin, le porte parole du général de Gaulle recueillit les adhésions des districts de Gaïcha (chefferie Zéoula) et de Wet (chefferie Sihaze) car chacun entendait conserver son autonomie.

Document 5 : cérémonie coutumière de déclaration de guerre à l'Allemagne. (lettre du capitaine Dubois au commandant Broche, retranscrite dans le *Bulletin de la SEH-NC*, N°111)



Ci-contre : timbre édité en 1971 pour commémorer les 30 ans du départ du premier contingent du Bataillon du Pacifique sous le commandement de Félix Broche.

Source : OPT



Ci-contre : les combattants néo-calédoniens dans le désert de Bir-Hakeim (Lybie) en mai-juin 1942.

Source : collection Parcheron

Document 6 : Félix Broche, commandant supérieur des troupes du Pacifique.

Il organise dès le 25 octobre 1940 la création du Bataillon du Pacifique en enrôlant des engagés volontaires de toute la colonie. 528 Calédoniens répondent à l'appel et 1186 kanak. Plus de 150 d'entre eux meurent pour la France.

Consigne :

Après avoir présenté les deux documents et insisté sur leur contexte, montrez comment tous les Calédoniens s'engagent aux côtés de la France Libre.

Activité 2 : compléter les tableaux ci-dessous

I) Les hésitations des premiers mois (juin 1940-septembre 1940)

| Ce que les documents étudiés m'apprennent | Les connaissances pour compléter |
|---|----------------------------------|
| | |
| | |
| | |
| | |

II) La journée historique du 19 septembre 1940

| Ce que les documents étudiés m'apprennent | Les connaissances pour compléter |
|---|----------------------------------|
| | |
| | |
| | |
| | |

III) L'organisation de la colonie après le ralliement

| Ce que les documents étudiés m'apprennent | Les connaissances pour compléter |
|---|----------------------------------|
| | |
| | |
| | |
| | |

Activité 3 Synthèse :

Consigne : sur la base des documents étudiés et des informations issues du cours, rédiger une synthèse sur « l'année 1940 en Nouvelle-Calédonie ». Cette synthèse devra répondre à la question de problématique et comporter 3 grandes parties.

I) Les hésitations des premiers mois (juin 1940-septembre 1940)

-
-
-
-
-
-

II) La journée historique du 19 septembre 1940

-
-
-
-
-
-

III) L'organisation de la colonie après le ralliement

-
-
-
-

Évaluation :

Sujet type bac - Analyse de documents : le ralliement de la Nouvelle-Calédonie à La France Libre

Consigne : après avoir présenté les documents en insistant sur leur contexte, montrez comment ils traduisent l'engagement de la Nouvelle Calédonie pour défendre la République dans la Seconde Guerre mondiale.

Document 1 : le premier acte d'entrée en résistance en Nouvelle-Calédonie, extraits du *Manifeste à la population*, le 26 juin 1940

« La Nouvelle-Calédonie, Pays de Peuplement et profondément français dans tous ses habitants et dans les sentiments de tous, entend demeurer française.

La Nouvelle-Calédonie, qui n'a jamais été appelée à nommer de Député ou de Sénateur, ne peut en aucun cas et à aucun moment être liée par les signatures de reddition d'un parlement ou d'un gouvernement quelconque.

La Nouvelle-Calédonie qui veut l'intégrité de la Patrie française veut demeurer dans l'Union française et entend aujourd'hui travailler de toutes ses forces au maintien de cette Union.

Dans cet esprit, il est nécessaire que cette volonté de la population française calédonienne [...] soit clairement et expressément manifestée en un programme d'action et clairement et expressément confiée à une Assemblée composée de toutes les forces vives de ce pays.

Les citoyens français soussignés, pensant être en conformité de pensée avec toute la population calédonienne, revendiquent le droit de présenter ce programme d'action et de demander l'organisation de cette Assemblée.

Ils le proposent sur les bases suivantes qui ne sont pas limitatives et pourront être amendées par l'Assemblée :

Les Français Calédoniens tous unis dans le même sentiment de Patriotisme et dans celui de l'Ordre ;

Soucieux de servir la cause de la Patrie Française menacée ;

Soucieux des destinées de la Nouvelle-Calédonie ;

Confiants dans le Conseil Général et dans les Assemblées élues de la Nouvelle-Calédonie, mais dans le cadre strict de leurs attributions ;

Confiants dans les autorités civiles et militaires, mais à leur place et s'appuyant, comme ils l'ont déclaré maintes fois, sur la volonté calédonienne de se regrouper tout entière sur le programme d'action suivant :

1° - Solidariser notre cause avec tous ceux qui sont décidés à défendre jusqu'au bout la cause française.

2° - Solidariser notre cause avec nos Alliés et servir là où la présence d'hommes est la plus nécessaire.

3° - Offrir à la défense de la cause française et à l'Angleterre s'il y a lieu, toutes les ressources actives de ce pays.

À cet effet et essentiellement :

Créer l'Assemblée Représentative de toute la population française calédonienne sans exception. [...] »

Michel Vergès*, André Prinnet et Émile Moulédous, Nouméa, le 26 juin 1940.

In Henri Sautot, *Grandeur et décadence du Gaullisme dans le Pacifique*, F. W. Cheshire, Melbourne et Londres, 1949.

*Michel Vergès, notaire à Nouméa, et des amis rédigent le *Manifeste à la population* dans lequel ils expriment leur attachement à la Patrie française contre les décisions du gouverneur et réclament également une nouvelle organisation politique dans la colonie. Le gouverneur Pélicier entame alors des poursuites judiciaires contre Michel Vergès et fait interdire la publication du texte. Mais pendant le mois de juillet, les auteurs du *Manifeste* organisent des réunions de propagande à Nouméa comme en brousse et le texte devient une pétition qui recueille mille cinq cents signatures d'électeurs.

Document 2 : appel du grand chef Naisseline à la radio, 16 octobre 1940 (Photo : musée de la Seconde Guerre mondiale).

06

« D'un regard clair et avec fierté, les indigènes de la Nouvelle-Calédonie libre doivent accourir aux côtés du général de Gaulle pour défendre l'honneur du drapeau tricolore qui représente l'esprit de la liberté et de la justice. »

Henri Naisseline, le 16 octobre 1940, à la radio.